

**Renseignements et inscription :**

**Groupe 503 - 17 Av du Général Leclerc - 77330 - Ozoir la Ferrière**

**g503audax@outlook.com**

**Pierre CLARENS - Tél : 06.80.11.06.47**

**Christian DEWAELE - Tél : 06.31.36.63.26**

Nom/Naam		Prénom/Voornaam	
Adresse/Adres			
Ville/Gemeente			
e-mail		Téléphone	
Date de naissance		Sexe	
Votre club			

**Distances choisies :**

25 km  50 km  75 km  100 km - Je termine un aigle d'or

**Horaires et tarifs :**

Date limite d'inscription : **samedi 14 septembre 2019** (Majoration de 5 € si inscription sur place)

25 km : 6 euros (départs 11h et 16h)

50 km : 20 euros (départ 11h) - avec repas

50 km : 25 euros (départ 21h) - avec repas et petit déjeuner

75 km : 30 euros (départs 11h et 16h) - avec repas et petit déjeuner

100 km : 35 euros (départ 11h) - avec repas et petit déjeuner

C'est mon 1<sup>er</sup> 100km

**Vous pouvez aussi pour 1 euro de plus, valider votre brevet de :**

50 km (en 25 km + 25 km)

75 km (en 50 km + 25 km)

100 km (en 75 km + 25 km) ou (50 km + 50 km)

Chèque libellé à l'ordre de : Groupe 503 à renvoyer avant le 14/09/2019 accompagné d'un certificat médical ou de la photocopie de la licence ou de la Rando carte de la FFR. Quelle que soit la distance choisie, si vous n'êtes pas licencié dans un club sportif, vous devez présenter un certificat médical datant de moins d'un an, vous autorisant à la pratique de la marche sportive. Sinon, vous déclarez avoir les capacités pour participer à la marche Audax des 21 et 22 septembre 2019

Cette inscription vaut déclaration de bonne santé. Le Comité organisateur décline toute responsabilité contre tout incident pouvant survenir aux participants du fait de la surestimation de leurs capacités physiques.

Réglementation : Tout Brevet se déroule selon la formule Audax à l'allure régulière de 6 km/h, ce n'est pas une compétition. Les participants restent groupés derrière les capitaines de route que l'on ne doit pas dépasser. L'itinéraire n'est pas distribué et le parcours n'est pas fléché. Les participants sont tenus de se conformer au code de la route, ainsi qu'aux instructions et consignes des capitaines de route. En cas d'accident dont ils seraient les auteurs, leur responsabilité pourrait être engagée.

Matériel obligatoire : Baudrier fluorescent pendant toute la durée de l'épreuve pour obtenir le brevet, lampe. Aucun gobelet plastique ne sera distribué. Timbale réutilisable vendue sur place : 1€.

A ..... le ..... **signature :** .....